

*Initiatives ministérielles*

• (1750)

Je ne pense avoir vu un seul film fait au Canada dans mon adolescence. On n'en faisait pas au Canada, si ce n'est de courts métrages qu'on nous présentait avant le film principal, des courts métrages qui avaient été tournés par l'Office national du film, qui en a assumé la conservation. Ce n'est qu'à l'âge adulte—je crois que j'avais fini l'université—que j'ai vu mon premier long métrage canadien. Il y a eu une exception tout de même: le film *The Little Kidnappers* fait au Cap-Breton à la fin des années 40 ou au début des années 50, que j'ai vu quand j'étais petite, puis rien pendant les vingt-cinq années suivantes.

Au cours des quinze dernières années, nous avons assisté à une formidable renaissance ou peut-être était-ce simplement la naissance de la culture canadienne en cinématographie, en dramaturgie, en littérature. Nous avons au Canada une littérature de calibre international. Le fait que des femmes soient parmi nos plus grands auteurs présente simplement un intérêt de plus.

Au Canada, jeunes et moins jeunes apprécient énormément de pouvoir regarder à la télévision des émissions tournées dans une ville ou un village d'ici. Cela donne un sentiment d'appartenance, d'identité. On se reconnaît dans ces créations faites par des gens d'ici. Lorsqu'un jeune Canadien de Birdall, au Manitoba, voit un film dont l'action se passe à Montréal, cela accroît son sentiment d'appartenance et le rapproche d'une autre région du pays. Il se dit: «Ce film a été fait dans mon pays et c'est important pour moi. Cela me rend encore plus fier d'être Canadien.»

Je parle davantage des acteurs, mais je suppose que c'est parce que c'est le secteur des industries culturelles que j'ai eu la chance de connaître un peu mieux que les autres. Je pense à un acteur comme Kenneth Welch, et je rappelle à tous les députés la magnifique interprétation qu'il a donnée dans la minisérie fondée sur l'affaire Thatcher. Lorsque cette minisérie a été présentée en Grande-Bretagne il y a quelques mois, la chaîne qui l'a télédiffusée a obtenu la cote d'écoute la plus élevée jamais enregistrée dans les îles britanniques. C'est une série produite au Canada qui met en vedette des acteurs canadiens et qui est fondée sur une situation canadienne. Nous pouvons livrer concurrence, dans les deux langues officielles, à n'importe quel autre pays du monde. Non seulement nous pouvons bien faire, mais nous pouvons exceller.

Il faut donc tout faire pour appuyer la position des créateurs de cette culture et pour protéger la position de ceux qui sont le miroir des valeurs politiques, sociales, morales et économiques de notre société. Nous devons aussi protéger notre capacité d'exercer nos droits en tant que nation souveraine grâce à un secteur culturel fort.

En mai 1990, lorsque le gouvernement a déposé sa réponse, il y a eu une réaction énorme de la part des milieux culturels eux-mêmes. Le projet de loi C-7 touche deux points principaux. Le premier concerne les relations professionnelles. Cette mesure législative donne aux artistes indépendants le droit à la négociation collective par l'intermédiaire de leur association. Pour être reconnues aux fins de la négociation collective, les associations présenteront une demande d'accréditation auprès d'une commission indépendante qui portera le nom de Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs. Nous nous en réjouissons, mais le paragraphe 22(2) inspire certaines inquiétudes. Voici ce que dit cette disposition: «Ne peut être accréditée l'association d'artistes dont les règlements ont pour effet d'interdire à ses membres de travailler avec des artistes qui n'en sont pas adhérents, ont cessé d'y adhérer ou en ont été suspendus ou exclus autrement que pour faute professionnelle.»

L'ACTRA croit que le projet de loi C-7 interdira les ateliers fermés dans le domaine culturel.

Le but de pareille mesure législative devrait être, non pas tant de bloquer l'accès à certains artistes, mais bien d'assurer des possibilités d'emplois aux artistes canadiens. L'art devrait être international, c'est indiscutable. Il y a de grands artistes que nous souhaiterions voir se produire chez nous et, dans certaines circonstances, nous serions fous de les en empêcher.

Le premier exemple qui me vient à l'esprit, c'est celui du transfert de la comédie musicale *Miss Saigon* de Londres à New York. Comme le savent la plupart de ceux qui connaissent le secteur des industries culturelles, les syndicats d'artistes américains ont uni leurs voix pour dire qu'il y avait des acteurs américains qui pouvaient jouer les rôles. C'est là toute la question. Il ne s'agit pas d'enlever quelque chose à l'acteur britannique qui a interprété le rôle pour la première fois, mais bien de reconnaître que des acteurs américains peuvent jouer ce rôle.